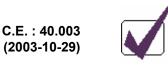


Système de gestion des décisions des instances Recommandation



	Numéro de dossier : 1032931036
Unité administrative responsable	Arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme / des permis et de l'inspection
Niveau décisionnel	Conseil municipal Au plus tard le 2003-11-24
Sommet	-
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Adopter un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme (Plan directeur de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (CO92 03386)) de manière à modifier l'aire d'affectation «Habitation» pour «Activités multiples»— lots 1 154 855, 1 154 856, 1 154 817, 1 154 818 et 1 505 649 dans l'emprise des lignes électriques d'Hydro-Québec entre la rue Notre-Dame Est et la rue Sherbrooke Est — Disctrict Bout de l'île

Il est recommandé de :

- 1. Soumettre, pour adoption, un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme (Plan directeur de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (CO92 03386)) de manière à:
 - modifier l'aire d'affectation «Habitation» pour «Activités multiples» sur les lots 1154855, 1154856, 1154817 1154818 et 1 505 649 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'emprise des lignes électriques d'Hydro-Québec entre la rue Notre-Dame Est et la rue Sherbrooke Est dans le disctrict du Bout-de-l'Île.
- 2. Mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour tenir l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
- 3. Déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Signataire:	Dany BARBEAU
	Directrice pour Pierre Santamaria
	Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est , Direction du bureau
	d'arrondissement